



CONVENTION

Stage d'immersion

Classe / Section : 2nde option facultative artistique

Entre

Etablissement d'accueil

LEGT Philippe LAMOUR

36 rue de l'Occitanie

BP 14038

30001 NIMES CEDEX 5

☎ 04 66 38 86 00

📠 04 66 38 86 01

ce.0301552z@ac-montpellier.fr

représenté par M. RAYNAL Proviseur

Etablissement d'origine (cachet)

Représenté par :

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : l'élève (Nom, Prénom) de la classe de :

Adresse :

Téléphone père :Téléphone Mère :

effectuera un stage d'immersion au LEGT PH.LAMOUR pour découvrir notre option facultative artistique

(Rayer les mentions inutiles) - Cinéma audio-visuel - Musique - Théâtre

dans le cadre de son projet d'orientation **le lundi** **de 15h à 18h.**

Article 2 : l'élève se présentera à l'accueil du lycée où il sera pris en charge par la vie scolaire muni de la présente convention signée et de son carnet de liaison. Il reste sous statut de son établissement d'origine durant son stage mais sera soumis aux règles de fonctionnement du LEGT PH.LAMOUR. En cas de non respect, le chef d'établissement d'accueil mettra un terme au stage d'immersion et en informera immédiatement le chef d'établissement d'origine. Le stagiaire sera alors pris en charge par son responsable légal ou son établissement d'origine.

Article 3 : Les transports de l'élève entre le LEGT PH.LAMOUR et son établissement d'origine se feront sous la responsabilité de son responsable légal ou de son établissement d'origine.

Fait à le

Fait à le

Le Proviseur du lycée Philippe Lamour

Le Chef d'établissement de l'élève

Jean-François RAYNAL

Cachet et signature

Cachet et signature

Date et signature de l'élève

Date et signature du représentant légal de l'élève